



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 103498

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les licenciements chez le soyeux lyonnais Marc Rozier repris en 2015 par des Chinois. L'acquisition par le groupe chinois Wensli de cette société fondée en 1890 avait pour but de faire de Marc Rozier une marque mondiale. Or aujourd'hui à Lyon l'atelier de confection, le bureau de style et le département préparation et production ferment. Même les archives, ce très riche patrimoine vieux de 126 ans, ont quitté Lyon. Elles appartiennent désormais aux Chinois. Les salariés se posent la question de savoir s'il ne s'agissait pas pour les Chinois, dès le début, de dépecer le dernier fleuron de la soierie lyonnaise et ainsi de récupérer un nom prestigieux, une marque et un savoir-faire. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter ce désastre patrimonial, culturel industriel et économique.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103498

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2284

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)